

N°

ast



193

3

TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2012

- 1** ET VOICI L'ÉDITO
BILLET
DU PRÉSIDENT
- 2** ÇA A EU LIEU
LA VINGTIÈME
FÊTE DU LIVRE
- 4** ÇA A EU LIEU
DICTÉE,
FINALE DU
CHAMPIONNAT
SUISSE
D'ORTHOGRAPHE
2012
- 7** DÉTENTE NEURONALE
QUAND
S'EMMÊLENT
LES
COMMENTAIRES
SPORTIFS
- 9** ÇA A EU LIEU
BREVET
2012
- 10** À LIVRE OUVERT
ROGER
CHATELAIN,
LE PAPE ROMAND
DE LA
TYPOGRAPHIE
- 15** COMMENT DITES-VOUS ?
DÉFENSE
DE LA LANGUE
FRANÇAISE
- 18** COMMENT DITES-VOUS ?
LE FRANÇAIS
MALTRAITÉ
À L'ÉCOLE
BERNOISE
- 23** AVOIR BON CARACTÈRE
LE DÉBAT
EST LANCÉ !
- 26** DÉTENTE NEURONALE
NOUVELLES
ENTRÉES
DANS LE
DICTIONNAIRE
- 28** CARNET DE MALADRESSES
LE TICKET
DE MÉTRO
- 30** DÉTENTE NEURONALE
MOTS
CROISÉS

BILLET DU PRÉSIDENT

ET VOICI L'ÉDITO



Début septembre, l'été semble déjà terminé. Mais le week-end passé, la fête fut belle en Valais, Saint-Pierre-de-Clages sentait bon le bouquin et l'encre d'imprimerie, comme chaque année à pareille époque. J'ai été touché par l'enthousiasme des enfants

qui faisaient le concours préparé par Alexandre Jacquier, et surtout j'ai (re)découvert qu'ils aiment... la lecture : il y a donc une vie après la console de jeu ! « Mon père est bouquiniste », me dit l'une des fillettes. Ah oui, c'est juste, on est à la bonne place ! Mais je laisse Daniel Badel, de l'Atelier Encre & Plomb, vous narrer ce week-end plus en détail. J'ajouterai juste que ça m'a fait plaisir de voir quelques anciens visiter notre stand ce samedi-là.

La dictée du Championnat suisse d'orthographe et les résultats sont à découvrir dans ce numéro du *TU*, un petit journal dont la nouvelle formule très réussie continue à vous plaire. C'est vrai ? Ecrivez-le-nous !

Une séance de comité tenue, pour changer, à Grandson à mi-août, chez votre serviteur, a porté essentiellement sur la fabrication de ce *Trait d'Union*, qui semble dorénavant avoir pris sa vitesse de croisière. Je ne voudrais pas avoir l'air de me répéter, mais on a vraiment peu de textes de la part de nos membres : à vos claviers ou à vos plumes, s'il vous plaît, chers anciens. Bel automne.

Olivier Bloesch
Président

Photo ©sebanex.com

LA VINGTIÈME FÊTE DU LIVRE

Saint-Pierre-de-Clages, 24-25-26 août 2012

Le comité d'organisation de la Fête du livre a confié à Cosey la présentation illustrée de sa vingtième édition et a fait les choses en grand : à part les traditionnels *libraires-bouquinistes-brocanteurs-exposants* et leurs stands, les visiteurs ont pu se familiariser avec l'exposition **Art du livre** où une vingtaine de stands artisanaux présentaient leurs créations, à qui mieux mieux, sur ce thème. Le visiteur a ainsi pu se confronter à la gravure sur bois – sur plexiglas – sur cuivre ou zinc – à la peinture, au dessin-architecture, à la photographie, aux vitraux (avec l'école du vitrail de Monthey), à la sculpture sur bois, sur pierre, sur fer, sur bois brûlé, sur plâtre, bref une superbe animation répartie dans le centre du village.



Pierre Richard (AEP) à la composition d'un signet.



*Michel Pitton (Arci)
et Marcel Martin (AEP).*

Sous la tente principale, l'Association Encre et Plomb (AEP) était présente avec Bernard Nock, Marc Zürcher, Pierre Richard, Marcel Martin, Bernard Pellet et Jean-Luc Monnard accompagnés de votre serviteur et ont exécuté les traditionnels signets au moyen de la presse Boston.

L'Arci partageait le même stand avec Marcel Odiet et Michel Pitton qui ont présenté un concours interne pour adultes et enfants qui a connu un joli succès.

Hôte d'honneur de la manifestation, la Bayardine de Saillon anima les jardins à l'ombre de l'église romane en y installant un camp de plaisance théâtralisé où la vie festive du Moyen Age était déclinée: saynètes, musique, danse, jongleurs, cracheurs de feu, fauconnerie, forge, art médiéval et pour les connaisseurs dégustation gratuite de mets d'époque... et je ne passerai pas sous silence leur magnifique spectacle – spécialement monté pour la Fête du livre – présenté dans l'église de Saint-Pierre-de-Clages et intitulé *Le retour de l'abbé Sigisbert* dont textes et chants eurent une résonance particulièrement heureuse et puissante en ce lieu privilégié.

*Daniel Badel (AEP)
Photos © Olivier Bloesch*

Marcel Odiet (Arci).



DICTÉE

Finale du championnat suisse d'orthographe 2012

Nonante-trois

Lors d'un vide-grenier dans un village briard, elle s'était rendue acquéreur de *Quatrevingt-Treize*, roman de Victor Hugo, qui se déroule sous la Révolution, pendant la Terreur. C'était un in-dix-huit sur hollandaise en demi-marquin comportant un envoi de la main de l'auteur à Judith, la fille de Théophile Gautier.

Toute à sa lecture ou tout étourdie, elle l'oublia un jour sur un banc public. Une vieille dame le trouva et l'offrit à son petit-fils chez qui ce roman détermina une vocation d'historien de la chouannerie bien qu'il dût plus tard sa notoriété à *Vie et destin des Noirs marrons réunionnais*, un ouvrage certes sans lien avec son sujet favori, mais qui fit quelque bruit dans le landerneau universitaire.

Entre-temps, il avait prêté le roman à une amie qui, bâillant d'ennui, atteignit à grand-peine la page quatre-vingt. Au lieu de le rendre à son propriétaire, elle le revendit dans une bouquinerie où un bibliophile eut vite fait de se l'approprier. Après que ce dernier fut cambriolé, un S.D.F. retrouva le livre dans un conteneur. Croyant déceler dans le titre un signe du destin, il joua le quatre, le vingt et le treize au tiercé du P.M.U. et gagna une somme record. Dès lors, le poète de *Odes et ballades* devint son idole.

Dictée des juniors

A la mort de cet homme, l'ouvrage échut à sa nièce qui faisait partie des ayants droit à l'héritage. Tête de linotte un peu follette, cette petite sotte s'en servit pour caler une encoignure en marqueterie de Boule. Voyant cela,

son mari, ulcéré, en fit don à leur voisin, un O.R.L. dont il savait la passion pour Hugo. Sa fille le lui emprunta, mais se le fit subtiliser dans son baise-en-ville par un pickpocket.

Après avoir arraché la page avec l'autographe de Victor Hugo pour la mettre en vente sur l'internet, déçu par son butin, le mauvais drôle abandonna le livre dans une rame de métro faisant ainsi le bonheur d'une immigrée burkinabé, une rhabdomancienne, qui l'expédia au pays, à son frère féru de belles-lettres. L'ayant lu, il le lui renvoya. Elle habitait en Seine-Saint-Denis, dans le neuf trois ou dans le ...quatre-vingt-treize.

Francis Klotz

sous le contrôle du jury présidé par P. Mayoraz

Variantes qui ont été admises par le jury

Quatrevingt-treize, Odes et Ballades, neuf-trois, Neuf-trois, Neuf-Trois, Quatre-vingt-treize, Vies et destins ..., ORL, PMU, SDF.

PHRASES SUBSIDIAIRES

1. Sur ma recommandation **expresse**, ce polichinelle bouffi et maflu emprunta **exprès** la voie **express** pour m'apporter la lettre **exprès**. Ayant bu son **express**, il repartit illico pour Istanbul par l'**Orient-Express**.
 2. Il élevait dans son zoo une tortue caret ou caouane, un bubale, un éland d'Afrique, deux grands nilgaux (nilgauts), un mandrill, une mouffette et cinq cinques.
-

DICTÉE

Résultats

Classement des seniors sélectionnés à Genève

1. Terrien Guillaume
Grenoble (F) 2 fautes
2. Deschamps Guy
Saint-Martin-les-Besaces (F) 3 fautes / 0 pc
3. Fattore Daniel, champion suisse 2012
Fribourg 3 fautes / 1 pc

Classement des juniors sélectionnés à Genève

1. Guibentif Tom
Habère-Lullin (F) 9 fautes / 3 pc
2. Hirt Viviane
Ferney-Voltaire (F) 9 fautes / 3 pc

Les deux premiers ont été départagés par une dictée « mort subite »

3. Praz Hadrien, champion suisse 2012
Sion 10 fautes

Classement des seniors de la catégorie ouverte du jour

1. Delafontaine Benoît
Echichens 2 fautes
2. Aviolat Isabelle
Saint-Pierre-de-Clages 9 fautes
3. De Morsier Claire
Sion 10 fautes

Classement des juniors de la catégorie ouverte du jour

1. Zeizer Melissa
Leytron 6 fautes
2. Délèze Anouk
Veysonnaz 9 fautes
3. Menoud Ludivine
Chavannes sous Orsonnens 11 fautes

QUAND S'EMMÊLENT

les commentaires sportifs

DÉTENTE NEURONALE

L'émission *Le petit journal* sur Canal+ s'est plu à relever les jeux de mots inappropriés – volontaires ou non – des commentateurs lors des derniers Jeux paralympiques...



Le basketball en fauteuil roulant.



La natation des amputés (main ou bras).



Le volleyball assis.

Cours par correspondance pour correcteurs 2013–2015



Examen d'aptitudes

Le cours par correspondance pour correcteurs a pour but de préparer les participants pour l'examen professionnel fédéral de correcteur et de les former de façon qu'ils puissent travailler de manière indépendante.

Sont admis à l'examen d'aptitudes :

1. Les professionnels de l'industrie graphique.
2. D'autres personnes, âgées de 20 ans révolus au moins, justifiant d'une formation scolaire ou professionnelle équivalente, ayant travaillé un an environ comme correcteurs et exerçant ce métier pendant le cours.
3. A leur demande, et sur décision de la Commission romande des cours, des personnes qui ne remplissent qu'en partie les conditions exigées.

Le cours par correspondance n'est organisé que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

L'examen d'aptitudes aura lieu: (11)/ 12 janvier 2013 à Berne.

Les inscriptions doivent parvenir d'ici au 26 octobre 2012 au secrétariat de Viscom (adresse ci-dessous).

Coûts de l'examen et du cours :

Pour les candidats employés dans une entreprise Viscom: CHF 183.60 pour l'examen d'aptitudes et CHF 2700.– pour le cours (non compris les ouvrages de référence). Les prix pour tous les autres candidats sont respectivement CHF 270.– et CHF 3780.–.

Informations / Formulaire d'inscription / Règlements :

Viscom, Association suisse pour la communication visuelle,
Marcel Weber, Speichergasse 35, CP 678, 3000 Berne 7,
téléphone 058 225 55 77 ou marcel.weber@viscom.ch.

BREVET 2012

ÇA A EU LIEU

Remise des diplômes le 14 septembre à Berne.

Après la visite du Musée de la communication, c'est au bord de l'Aar que les participants au cours pour correcteurs se sont vu remettre leur diplôme, récompensant deux ans de formation par correspondance.

Six candidats ont obtenu le brevet fédéral de correcteur :

Audrey Chopard-Lallier	Corinne Grandjean
Anne-Christine Favri	Pierre-Olivier Papilloud
Muriel Füllemann	Catherine Rossier

Une candidate, possédant déjà le brevet germanophone, a obtenu le brevet francophone :

Barbara Bucheli

Trois candidats, n'ayant pas suivi la langue étrangère, ont obtenu le certificat interne de Viscom :

Virginie Conti	Robert Soncini
Brigitte Robert-Charrue	

Leur motivation et leur engagement pendant tout le cours méritent d'être soulignés et nous leur souhaitons un avenir professionnel radieux.

Le cours 2012-2014, initialement annulé faute d'inscriptions, a été reporté à 2013-2015. Nous vous invitons à le promouvoir afin de maintenir une formation de qualité dans notre branche.

ROGER CHATELAIN

le pape romand de la typographie

Ce chef de file des arts graphiques sortira cet automne son 5^e livre avec toujours des textes incisifs et didactiques qui lèvent le voile sur le monde souvent méconnu de la typographie.

Il était temps que l'Association suisse des journalistes francophones rende hommage à la figure emblématique contemporaine de la typographie en Suisse romande. Roger Chatelain n'a cessé d'ajouter des cordes à son arc – toutes relevant de la fabrication du journal et du livre et de la défense de la langue française – et il est nécessaire de procéder à un choix pour donner ce qui ne sera donc qu'un aperçu des mille et une activités de ce Jurassien devenu Lausannois par adoption.

Roger Chatelain est entré dans le milieu de l'imprimerie en entamant un apprentissage de compositeur typographe à Delémont. Il a complété sa formation comme linotypiste et correcteur. Il a enseigné la typographie de 1964 à 1969 à l'Ecole professionnelle de Porrentruy. A 29 ans, il est nommé à l'Ecole romande de typographie à Lausanne, occupant durant vingt-deux ans le poste de doyen de cet établissement qui est devenu l'Ecole romande des arts graphiques.

Ministre de De Gaulle sous le charme

Roger Chatelain est devenu une référence en signant de nombreux articles dans la presse professionnelle. Durant un demi-siècle, il a suivi le développement des arts du livre en participant à des séminaires et conférences à travers le continent. Ses connaissances ont été reconnues



par les orfèvres de la profession. En 1990, à Heidelberg, il recevait la distinction de l'Ordre européen des chevaliers de Gutenberg. Les journalistes romands lui doivent *La typo du journaliste*, un outil – il en est à sa troisième édition – destiné au Centre romand de formation des journalistes. « Nous avons imaginé d'éditer un manuel pratique et rapide à consulter, disant l'essentiel en peu de mots », déclarait le directeur de l'époque, Jean-Paul Chuard.

Roger Chatelain s'est en outre fait une solide réputation en publiant des ouvrages, pour le plus grand bonheur des amoureux de la langue française et de l'art typographique. Un ancien ministre du général de Gaulle, Philippe Dechartre, est tombé sous le charme de la prose de cet enseignant. Il lui a préfacé *Rencontres typographiques* (Editions Eracom, Lausanne, 2003), un volumineux bouquin qui trace le portrait des hommes et des tendances qui ont façonné la typographie de Gutenberg à nos jours.

Un leitmotiv : l'histoire de l'imprimerie

Roger Chatelain a ensuite décrit son parcours personnel et professionnel, toujours avec comme toile de fond l'histoire du livre, de la typographie et de l'impression dans un ouvrage intitulé *Pages éprouvées et corrigées* (Editions



*A la fois didactique
et distrayant, le nouvel
ouvrage signé par
Roger Chatelain paraîtra
en octobre.*

Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne, 2006). Avec *La typographie suisse, du Bauhaus à Paris* (collection de poche Le savoir suisse), il décrit comment, dans les années cinquante, des graphistes alémaniques ont imposé une nouvelle typographie à l'échelle internationale et jusque dans la signalétique du métro parisien. Ce livre esquisse l'histoire d'un style, avec ses sources, ses recherches, ses succès, ses dogmes. Nouvelle production l'an passé avec *Du signe à la page* (Editions Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne, 2011) qui est un ouvrage au format de poche, distrayant, truffé d'illustrations, d'alphabets et de couleurs. Les trente-cinq épisodes racontent des anecdotes liées à la communication écrite. Un glossaire et une bibliographie enrichissent encore la publication.

Insatiable, Roger Chatelain promet déjà que son prochain livre sortira cet automne, une suite de chroniques et d'histoires levant une fois encore le voile sur le monde de l'imprimerie et de ses serveurs.

«Le style suisse international»

Un des grands mérites de Roger Chatelain est d'avoir haussé le niveau de la typographie en Romandie. Il décrit cette mutation dont il est à l'origine : « Dans la première moitié du XX^e siècle, la Suisse alémanique s'est montrée beaucoup plus réceptive aux influences extérieures. La Romandie demeurait, elle, fidèle à la tradition des livres français. Chez les typographes romands, une certaine adaptation au style alémanique répond à un certain moment à une nécessité pratique.

» En imprimerie, tous les règlements sont élaborés d'une manière uniforme sur le plan suisse. De surcroît, dès 1978, les épreuves d'examen définies par une commission centralisée à Berne ont été à tous les niveaux identiques pour les trois régions linguistiques. Comme dans tout organisme helvétique de ce genre, les Latins – Romands et Tessinois – se trouvent fortement minoritaires. Les Alé-

maniques dominant en nombre, donnent le ton, imposent leur style. Il a fallu faire passer la Sarine au < style suisse international. >

Une mue réussie

« En 1984, j'avais été chargé d'organiser le premier cours romand de préparation au brevet fédéral de typographe suisse. Lors de l'évaluation par la commission fédérale d'examens (4 Romands sur 12 commissaires), les Alémaniques se révélaient beaucoup plus qualifiés que les Romands, qui faisaient pâle figure.

» J'en ai tiré la leçon. Pour les sessions suivantes, les enseignants romands orientèrent leur cours en conséquence. Les futurs candidats furent initiés à la conception alémanique de la typographie et du graphisme par des professeurs issus ou proches de l'école de Bâle. La marche à suivre consistait à épurer les compositions, à privilégier un agencement géométrique, à éliminer tous les éléments décoratifs, à cibler une présentation linéaire, tout en faisant un large usage des caractères bâtons. Au fil des années, cette mue a été si bien assimilée que les Romands, aux examens, firent jeu égal avec les Alémaniques, voire les surpassèrent en certaines occasions. Ils gardèrent, dans la mesure du possible, leurs spécificités latines mais ils étaient entrés dans le sillage du < style suisse international. >

Jean-Pierre Molliet

POUR COMMANDER LES OUVRAGES DE ROGER CHATELAIN

**Editions Ouverture, Route de Cugy,
En Budron H20, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 652 16 77, www.editionsouverture.ch**

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMMENT DITES-VOUS ?

Difficultés langagières (14)

1. Abréviations des ordinaux

Dans la revue *Défense de la langue française*, 222 avenue de Versailles, 75016 Paris (n° 244, 2^e trimestre 2012), Jacqueline Desmons exprime l'avis qu'il faut organiser une grande campagne en faveur des abréviations exactes des nombres ordinaux. Il nous paraît donc opportun de participer à cette action. Ainsi s'abrègent :

- Le premier et les premiers : 1^{er} et 1^{ers}
- La première et les premières : 1^{re} et 1^{res}
- Le second et les seconds : 2^d et 2^{ds}
- La seconde et les secondes : 2^{de} et 2^{des}
- Le ou la deuxième et les deuxièmes : 2^e et 2^{es}
- Etc.

L'on conviendra que ce rappel n'est pas inopportun.

2. Se faire l'écho de

La présentation du documentaire de France 3, du 9 juillet 2012, consacré à « ces chansons qui nous ressemblent », publiée par *TV Magazine*, contenait la phrase suivante : « De même, beaucoup de chansons se sont **faites** l'écho de l'attachement du public pour telle ou telle région, tel ou tel endroit, mythique ou non. »

Dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Adolphe V. Thomas écrit à ce propos : « Dans l'expression **se faire l'écho de**, le participe **fait** est invARIABLE : *Ils se sont fait l'écho de ces calomnies* (Hanse). *Ils*

se sont fait l'écho de la nouvelle (Robert). Cette prise de position est conforme à la règle du participe passé des verbes accidentellement pronominaux. Dans l'exemple cité au début de cet article, « à qui » les chansons ont-elles fait l'écho de l'attachement du public... ? « À elles », complément d'objet indirect ; par conséquent, le participe passé doit demeurer invariable.

On ne comprend dès lors pas pour quelle raison Grevisse opte pour l'accord. Il écrit, en effet, dans *Le français correct* (n° 962/5) : « Hanse, Thomas, Robert, le Grand Larousse de la langue française tiennent que, pour **se faire l'écho de**, le participe **fait** est invariable. Mais on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas être variable (...) : *Les Goncourt se sont faits l'écho de certaines de ses confidences* (A. Billy) ». Cette opinion n'est pas motivée.

3. Avoir ou être convenu ?

L'usage courant conjugue le verbe « convenir » avec **avoir**, mais le style soigné le fait avec **être**. Dans un article de 1984, publié dans l'ouvrage intitulé *40 ans de défense de la langue française – 1952-1992* (novembre 1992), Jean Laboriat écrit : « Les grammairiens (...) ont établi une différence de conjugaison qui correspond à une différence de sens :

- On conjugue avec **avoir** le verbe *convenir* à dans le sens d'être approprié à, être à la convenance de, plaire : *Cette place, cet emploi, lui aurait bien convenu. Cette maison m'a convenu* (Acad.).
- On conjugue avec **être** le verbe *convenir* (de) dans le sens d'admettre, reconnaître la vérité de, tomber d'accord, décider ensemble, faire une convention ».

Un bon exemple des deux conjugaisons est cité par l'auteur : *Nous sommes convenus d'acheter ce qui ne nous avait pas convenu d'abord*. Et il ajoute que Grevisse, dans

Le bon usage, donne plus de trente citations où l'auxiliaire **avoir** est employé à la place de **être**. Cependant « il vaut mieux continuer de suivre les écrivains qui appliquent la règle traditionnelle ». Voici encore quelques exemples : *La lettre que je viens de te remettre contient tout ce dont nous sommes déjà convenus* (Pierre Benoît). *Comme elles en étaient convenues, Claire attendait ses deux amies devant le bureau du contrôle* (Henri Troyat). *Marie-Ange avait réservé une pièce pour son frère puisqu'ils étaient convenus d'avoir la même adresse* (Maurice Druon). *Il ne manqua pas d'appeler le professeur Clavié au téléphone, comme ils en étaient convenus* (Jules Romain).

Les considérations de Jean Laboriat datent de presque trente ans, mais elles demeurent valables pour tous ceux qui ont le souci des nuances de notre langue.

Etienne Bourgnon

AVOIR UN NOM À COUCHER DEHORS

Cette expression quelque peu négative, désignant un nom difficile à retenir ou à prononcer, est issue d'une époque où une personne n'ayant pas un nom à consonance chrétienne était mal vue. Elle suscitait la méfiance chez les autres, si bien qu'ils refusaient de l'héberger si elle était perdue et devait trouver un lieu chaud où passer la nuit, la contraignant à dormir dehors.

De la même façon, dans les auberges, les chambres étaient accordées en priorité aux gens dont le nom était le plus bourgeois... les autres étaient obligés de coucher dehors!

LE FRANÇAIS MALTRAITÉ

à l'école bernoise

Sans vision ni sensibilité pour le bilinguisme, Berne discrimine les élèves francophones. Lesquels finissent par quitter la ville fédérale. Celle-ci échoue à tenir son rang de capitale et trait d'union entre les cultures en contradiction flagrante avec les discours tenus par ses autorités.

Avant, quand les enfants francophones de Berne étaient fils de fonctionnaires romands, ils n'apprenaient pas le dialecte et très peu l'allemand, mais cela ne posait pas de grave problème. A 15 ans, ils partaient au lycée de Bienne ou d'une autre ville romande, où ils retrouvaient de la famille. Ensuite ils allaient s'inscrire à l'Uni de Lausanne, de Genève ou encore de Neuchâtel, en français évidemment.

Les Romands de Berne étaient plus de 20 000 au début des années 80, mais vivaient retranchés, sourds au dialecte bernois. C'était l'époque du communautarisme. Quand une loi a permis aux fonctionnaires romands de devenir pendulaires, ils sont tous partis. Et l'Ecole cantonale (de langue française, niveaux primaire et secondaire) qui venait de devenir école publique risquait de se vider.

Mais, pendant que les Romands fuyaient Berne, une nouvelle population est arrivée, venue principalement du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Et en quelques années, en comptant les enfants de couples mixtes, ceux-ci sont devenus majoritaires au sein de l'Ecole cantonale de Berne. Une aubaine pour les parents, qui se sont efforcés d'apprendre les rudiments du dialecte et de l'allemand

pour le travail, ainsi que pour leurs enfants habitués à parler le français à la maison. Une aubaine aussi pour l'école qui pouvait remplacer les Romands par les nouveaux venus.

C'était trop beau pour être vrai. A la fin du secondaire, les parents ont découvert que l'aubaine devenait cauchemar pour leurs enfants devenus ados. L'enseignement en français à Berne ne va que jusqu'à la fin de l'école obligatoire (15 ans). Si les enfants ne parlent pas suffisamment l'allemand, ils sont envoyés au lycée de Bienne ou en formation professionnelle dans d'autres villes romandes.

Concrètement, il s'agit de se lever à 5 h 30 pour prendre le tram et le train jusqu'à Bienne. Deux heures de transport par jour, ce qui entraîne une grande fatigue durant la semaine. Mais le pire est à venir : après le lycée ou l'apprentissage, il n'est plus possible de revenir à Berne, même pour travailler à la Migros, et ce pour une raison toute simple : ces jeunes ne savent pas parler le bernois et parlent mal l'allemand. Même les sorties du week-end sont placées sous le signe de Bienne et pour les francophones les trajets sont devenus une seconde nature.

De cette manière, les jeunes francophones de Berne, ou nés à Berne, ne pourront plus vivre avec leurs parents, à cause d'un détail ou défaut de langage. Chaque année quelque 40 à 50 adolescents francophones quittent la ville de Berne par manque d'intégration.

Edith Olibet, responsable socialiste de l'éducation et de l'intégration, ne voit pas où est le problème – les parents francophones n'ont qu'à inscrire leurs enfants à l'école germanophone du quartier. Bernhard Pulver, le Vert directeur de l'Instruction publique, pense qu'avec l'apprentissage de l'allemand à partir de la 3^e tout sera réglé. Elu par beaucoup de francophones, qui voyaient en lui un germanophone ouvert au bilinguisme, il s'est révélé



© givernews.com/?2007/09

décevant en comparaison avec son prédécesseur, Mario Annoni, qui avait tout de même encouragé une classe bilingue français-allemand au gymnase de Kirchenfeld.

L'idée d'une classe bilingue au Kirchenfeld avait fait rêver les francophones de Berne, la petite association qui milite pour le bilinguisme, mais c'était compter sans les accords entre les conférences des recteurs de Bienne et de Berne. Touche pas à mes élèves, a dit probablement Bienne, et ainsi la classe bilingue du Kirchenfeld est devenue une illusion, bilinguisme à 30% français, pour des élèves qui ont fait la formation obligatoire en allemand. En d'autres mots, un produit bernois pour les Bernois germanophones.

Ce lundi, les francophones de Berne ont leur réunion annuelle d'évaluation comme s'ils se préparaient à un enterrement. Leur effort pour que les enfants francophones gardent la langue française et apprennent le dialecte bernois et l'allemand, en introduisant l'enseignement bilingue français-allemand à Berne, n'a pas été compris par la ville de Berne, même si son maire rêve de la rendre plus attrayante.

Une motion pour des échanges linguistiques entre les classes de l'Ecole cantonale de Berne (ECLF) et les classes germanophones du quartier de Wittigkofen et proximité, ainsi que pour la création des classes bilingues français-allemand à partir de l'école enfantine, a été approuvée par le Conseil de Berne, par 55 votes contre 4. Sans aucun effet, motion ignorée par Edith Olibet, la Saint-Galloise qui méconnaît l'histoire de la ville de Berne, où les patriens aristocrates parlaient français. S'il faut créer des classes bilingues, dit-elle, avant le français il faudrait les ouvrir en espagnol, serbe ou portugais, en oubliant que le français est une langue nationale suisse.

Et pourtant, si la ville créait ces classes bilingues français-allemand à la place des nouvelles classes anglais-allemand, la ville ne perdrait pas ses enfants et familles francophones et redeviendrait peu à peu bilingue et même des Romands reviendraient y habiter. En ce temps de crise, une phrase pourra, peut-être, être bien comprise – Berne a le capital linguistique pour s'enrichir et s'affirmer comme ville internationale et attractive, mais ses autorités préfèrent que leurs enfants francophones aillent vivre de l'autre côté de la Sarine.

Rui Martins, Le Temps, lundi 26 septembre 2011

VEILLER AU GRAIN

Ici, le « grain » n'est pas comestible ; ce terme est utilisé dès le XVI^e siècle dans le vocabulaire maritime pour désigner un coup de vent subit, violent et de courte durée, accompagné généralement de précipitations. Aussi était-il important de voir arriver cette tempête pour s'en prémunir : ceux qui veillaient « au grain » étaient particulièrement attentifs...

Graphic design

Images et vidéo

Impression

PAO

Communication

Multimédia et Internet

Métiers de la communication
Cours de perfectionnement professionnel

> p r o c o m >

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

programme des cours sur www.procom.ch

LE DÉBAT EST LANCÉ !

AVOIR BON CARACTÈRE

Deux lecteurs de la *Revue suisse de l'imprimerie* ont réagi à propos du sujet relatif à l'abus de capitales évoqué dans cet organe et dans le dernier *TU*. Il est piquant de constater qu'ils l'ont fait de manière parfaitement contradictoire... En y revenant, on se rend compte, une nouvelle fois, combien tout dogmatisme est contestable en typographie.

Il fut un temps où, nous l'avons dit, l'avant-garde en matière d'esthétique typographique ne jurait que par le bas de casse. La « règle » consistait à composer tout en minuscules, même la première lettre des noms propres. Max Bill – à qui l'on doit, par ailleurs, de remarquables créations livresques et affichistes – était un des chantres de cette manière de faire.

Aujourd'hui – à la vérité cela fait quelque temps déjà – celles et ceux qui se veulent résolument « dans le vent » font le contraire, c'est-à-dire qu'ils mettent sous les yeux des lecteurs un amoncellement de capitales.

Que cela plaise ou non, je persiste et je signe, me fiant à l'adage populaire « trop et trop peu gâtent tous les jeux ». J'ai toujours estimé (et enseigné) que la lisibilité est bien meilleure (et facilitée) en bas de casse. Sans dédaigner nullement la noblesse de la majuscule, on peut admettre que l'exagération des compositions en capitales, que l'on voit fleurir dans des annonces, dans des magazines (notamment dans les titres et les chapeaux) résulte d'un effet de mode davantage que d'une véritable valorisation de la typographie.

Pour ou contre ?

La présente précision offre l'occasion de soulever un problème voisin, mais épineux... Certains spécialistes ont mis en évidence le fait que les termes *majuscule* et *capitale* « ne sont pas synonymes ». Ainsi Jean-Pierre Lacroux (1947-2002). Dans *Orthotypographie*, « orthographe et typographie françaises », deux volumes hors commerce publiés par un groupe d'amis en 2007, cet auteur précise que « majuscules et minuscules ressortissent à l'écriture ; capitales et bas de casse à la composition typographique ». Il explique la différence des rôles, « singulièrement pour le couple majuscules-capitales ». La forme des lettres étant identique, la distinction paraît subtile. *Grosso modo*, on dira que la majuscule marque le début des phrases, comme celui des noms propres (et assimilés), alors que la capitale fait partie d'un alphabet équivalant, en somme, à un enrichissement typographique.

On se rappelle peut-être que, lors de la rédaction de la dernière édition du *Guide du typographe* (parue en 2000), la commission *ad hoc* avait joué dans ce registre concernant l'accentuation. Alors que les capitales doivent être naturellement accentuées (ÉMILE), il était décrété que les majuscules ne doivent pas l'être (Emile). Cette règle ancestrale, en vigueur en Suisse romande (avec de notables exceptions*), découle de l'ère du plomb. C'est-à-dire qu'elle était directement liée aux moyens techniques alors à disposition du compositeur. Ledit *Guide* (dès 1943) lui est resté fidèle. Des générations de typographes l'ont scrupuleusement respectée. Pour être complet, ajoutons qu'elle se profile dans une lignée historique, non dénuée d'importance : la majuscule calligraphiée n'a jamais été accentuée.

En dépit de ces arguments et donc d'habitudes de composition bien ancrées en Suisse d'expression française – certains trouvent par ailleurs inesthétique la majuscule accentuée – la contrainte technique étant levée (par la

EXEMPLE D'ACCENTUATION DES MAJUSCULES

**À la Bastille, Ève et Émilie avaient fêté la nuit
durant... Âgées, elles ne paraissaient
pourtant pas fatiguées. «Êtes-vous prêtes?»
avait questionné leur ami. Tous trois étaient sur
le point de s'envoler pour les États-Unis.**

grâce de l'informatique), cette manière traditionnelle de procéder (c'est-à-dire la non-accentuation des majuscules) pourrait sans doute être révisée. En tout cas assouplie. Cela en conformité avec l'édition française, en général. Ce qui signifie qu'on pourrait (ou devrait) dès lors écrire Émile. Sans état d'âme. En espérant que l'émetteur comme le récepteur romands s'y habitueront.

Tradition oblige, certains professionnels – parmi lesquels des Pères Virgule – sursauteront à la lecture de ces lignes. A ceux-là, je répète simplement que le débat est lancé!

Roger Chatelain

* Exemple significatif (et ce n'est pas le seul) : la collection Le savoir suisse, qui a publié à ce jour, sous l'égide des Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), à Lausanne, près de cent titres (dont le quarante-huitième intitulé *La typographie suisse, du Bauhaus à Paris*, disponible en librairie) ne suit pas la règle du *Guide du typographe* en la matière, accentuant les majuscules.

NOUVELLES ENTRÉES

dans le dictionnaire

**Pour que vous ne soyez pas trop ringard vis-à-vis
des «jeunes» qui vous entourent...**

Balle [c'est de la]: Exprime l'enthousiasme, quelque chose de bien, de beau, de positif.

Cette meuf, c'est de la balle = Je ne suis pas insensible aux charmes de cette demoiselle.

Chelou: Bizarre, inhabituel. Par extension : qui ne s'apparente pas au clan.

La prof d'anglais elle a des veuch tout chelous = Ce n'est pas tous les jours que l'on voit une coupe de cheveux aussi inhabituelle et cocasse que celle de la professeur d'anglais, qui par extension ne s'apparente pas à notre milieu.

Foncedé: Se dit d'une personne qui vient de consommer du cannabis.

Je suis foncedé. = Mon regard est vitreux, je perds mes mots, un mince filet de bave s'écoule sur mon menton et je rigole comme un décérébré, sans aucune raison. Bref : je viens de consommer du cannabis.

Mito: Mensonge. Dérivé de mythomane (menteur).

On me fait pas des mitos à moi, bouffon! = Je ne suis pas le genre de crédule à qui vous ferez gober vos sornettes, individu qui n'appartient pas à notre milieu!

Mortel: Bien, beau, dont on peut se réjouir.

Elles sont trop mortelles tes Nike. = Vos chaussures s'entendraient fort bien avec mes pieds, aussi vous demanderai-je de m'en faire l'offrande sans opposer de résistance.

Race [sa]: Exprime le mécontentement.

Sa race! = Je suis d'humeur maussade. *Sa race, c'bouffon!*
= Mon anneau pylorique est complètement fermé. C'est le résultat de la proximité de cet individu.

Sérieux: Indique que le propos est grave, solennel, et qu'il faut donc lui accorder le plus grand crédit.

Sérieux, j'kiffe trop son cul à votre fille. = Monsieur, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille.

Tèj: Jeter, refuser, réfuter, envoyer promener.

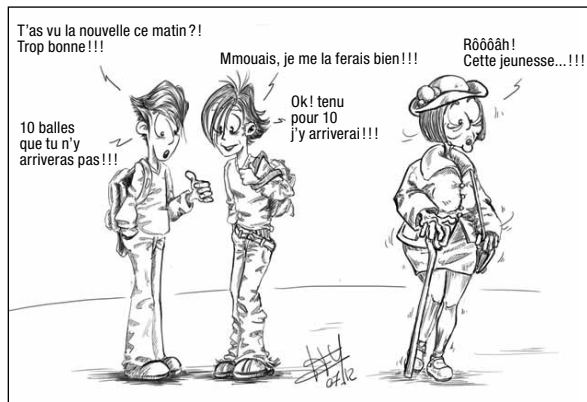
T'aurais vu comment Jamel il a tèj la prof d'anglais! = Le facétieux Jamel ne s'est pas laissé démonter face aux réprimandes de la professeur d'anglais!

Truc de ouf: Désigne une chose peu commune, qui dépasse l'entendement.

C'est un truc de ouf! = Mon dieu, mon entendement est tout dépassé!

Zyva: Indique que la demande est pressante.

Zyva, fait méfu, sale chacal. = Ne sois donc pas si avare de ta cigarette purgative, et fais-en profiter ton vieil ami qui trépigne d'impatience.



LE TICKET DE MÉTRO

Dans ce numéro nous commençons la publication du *Carnet de maladres* de Francis Choffat, recueil de textes vifs d'une plume qui ignore la fadeur.

Introduction

Certains de mes textes sont à lire au second degré. Mais que signifie exactement ce terme ? Le second degré, c'est simple à comprendre : quand on vous dit qu'il y a 1,49 enfant par couple en Suisse, ce n'est pas un enfant entier avec un morceau de chair après la virgule. C'est le fruit d'une statistique qui indique, malheureusement, que les besoins de la classe moyenne ne peuvent plus se permettre d'élever deux enfants. Certains en ont fait un troisième par accident et ça donne des moyennes bizarres. Il y a aussi des parents qui s'obstinent à faire la paire. La quête de la parité est parfois plus vigoureuse que la recherche en paternité. Sauf peut-être si les derniers de nichée ne ressemblent plus aux premiers...

Il y a des gens très fermés qui n'arrivent pas à imaginer le second degré, tout doit être concret et palpable. Dans le domaine de l'art, si les premiers degrés se mettent à penser, ils disent : « On ne voit pas ce que ça représente. »

Dans les séries américaines distillées à la TV, ils connaissent par contre tous les épisodes et le nom des acteurs. Ils aiment suivre les sitcoms parce que c'est marquant, on leur signale même quand il faut rire. C'est très pratique quand on est du premier degré. Ils suivent assurément *Loft Story*. Là, le premier degré est roi. Comme pour un plat précuisiné, le poste de télévision se mue en

micro-ondes. Les dialogues, les répliques sont insipides. Les mots d'esprit sont bannis.

Si, par hasard, je devais être enfermé dans un loft, je m'amuserais à faire des contrepèteries. Le taux d'écoute se mettrait à flancher et l'Audimat serait au plus bas. Viré le troisième jour, je saurais enfin que je maîtrise le second degré...

Le ticket de métro

La mode du pantalon taille basse chez les filles nous fait entrevoir des tatouages sur leurs reins découverts. Imaginez une toile de Gauguin vivante avec des petites fleurs et un piercing enfoncé dans le nombril pour tenir le tableau...

La taille de la culotte et du maillot de bain ayant rétréci, les baigneuses sont astreintes à pratiquer l'épilation totale. Sur les plages, on ne voit plus que les fesses qui, elles, cachent le string...

Aucune pilosité ne doit apparaître. Ce phénomène d'épilation massive fait le beurre des esthéticiennes qui voient affluer dans leurs salons des adolescentes trop polies pour être au net...

Ces générations de Vénus au mont pelé exhiberont devant leur mec chauve et imberbe un sexe complètement glabre. L'apanage du rasage n'est donc plus réservé à l'homme. Les esthéticiennes, recyclées dans la pratique du laser médical, ont cherché de nouvelles idées pour découper le blason. Elles ont créé la figure « ticket de métro ». Il s'agit d'une bande verticale de 3 × 6,5 cm (source RATP) laissée velue juste en dessus du pubis.

Le chanceux qui touchera le ticket pourra-t-il monter à bord ?

Francis Choffat

MOTS CROISÉS

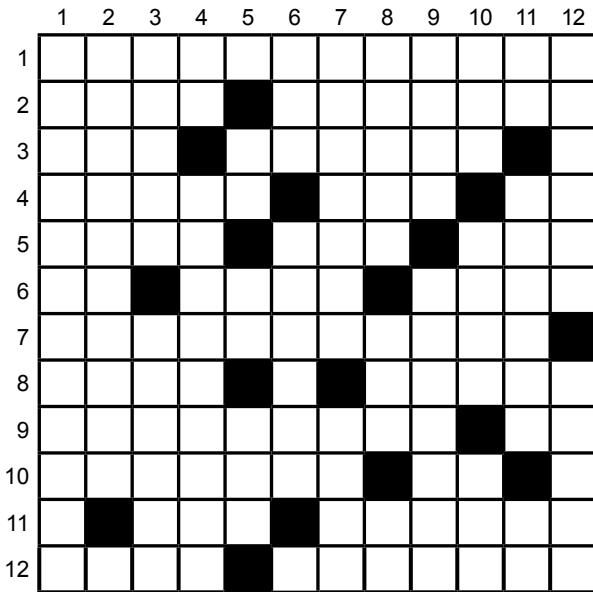
Auteur: Yves Soucy (mots-croises.ca)

Horizontalement

1. Génial
2. Arbre de Malaisie. Fou
3. Monarque. Nage ventrale
4. Retour au travail. A poil. Gadolinium
5. Crochet double. Exprimes. Empeste
6. Notre-Seigneur. Climatisation.
Jeter les pieds en l'air comme le cheval
7. Défilement
8. On y débite de la viande. Qui est en usage
9. Optimaux. Indique la manière
10. Passions.
Dans le titre d'un célèbre film avec Judy Garland
11. Allez, en latin. Une des cinq parties du monde
12. Contestée. C'est un défaut pour un coureur

Verticalement

1. Jour qui suit le lendemain
2. Essuyer
3. Les amis de Blanche-Neige. Tendue avec force
4. Sa Sainteté. Echanuré
5. Préfixe qui double. Lutécium. Récitée
6. Action de lancer un projectile.
Ajouter de l'eau
7. Inconscient. Affaiblie
8. Qui ont un gros squelette. Paroi. Nombre
9. Lac d'Ecosse.
Pièce mécanique enroulée en spirale
10. Nord-nord-est. Condamné. Prénom féminin
11. Einsteinium. Surveillance. Eu la force de
12. Meneur. Lieu destiné au supplice des damnés



Solution du N° 192



**DATES
À RÉSERVER :**

**Salon international
du livre et de la presse**

Du 1^{er} au 5 mai 2013
Genève

Fête du livre

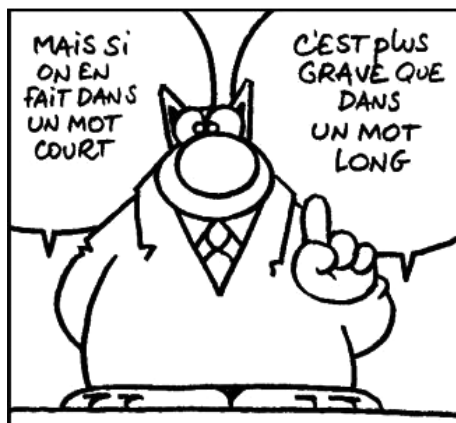
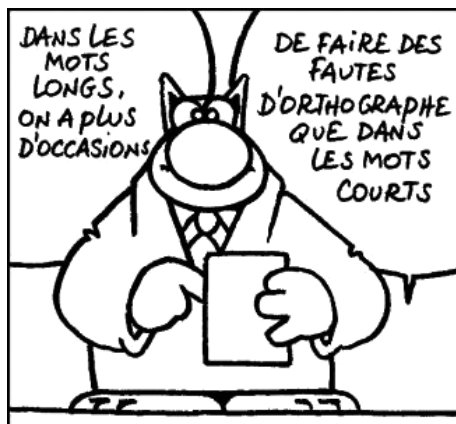
Les 23, 24 et 25 août 2013
Saint-Pierre-de-Clages



Apéritif de fin d'année
Samedi 1^{er} décembre 2012
Encre et Plomb



Assemblée générale
Samedi 4 mai 2013
Saillon (VS)





Paraît quatre fois par année
Abonnement annuel 35 francs

MEMBRES DU COMITÉ

Président

Olivier Bloesch
Ch. des Condémines 5
1422 Grandson
+ 41 24 445 56 10
+ 41 79 652 06 07
olivier.bloesch@arci.ch

Vice-président et trésorier

Michel Pitton
Ch. de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+ 41 79 212 16 13
michel.pitton@arci.ch

Rédacteur en chef

Alexandre Jacquier
Ch. du Château 9
1422 Grandson
+ 41 24 445 04 26
+ 41 79 284 95 26
alexandre@jacquier.net

Secrétaire aux verbaux

Rémy Bovey
Ch. de la Confrérie 22
1800 Vevey
+ 41 79 312 00 48
remy.bovey@arci.ch

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Alexandre Jacquier
alexandre@jacquier.net

Mise en pages et expédition

Chantal Moraz
chantal.moraz@arci.ch

Impression

Atelier Grand SA
En Budron 20
1052 Le Mont

Design graphique

Nordsix

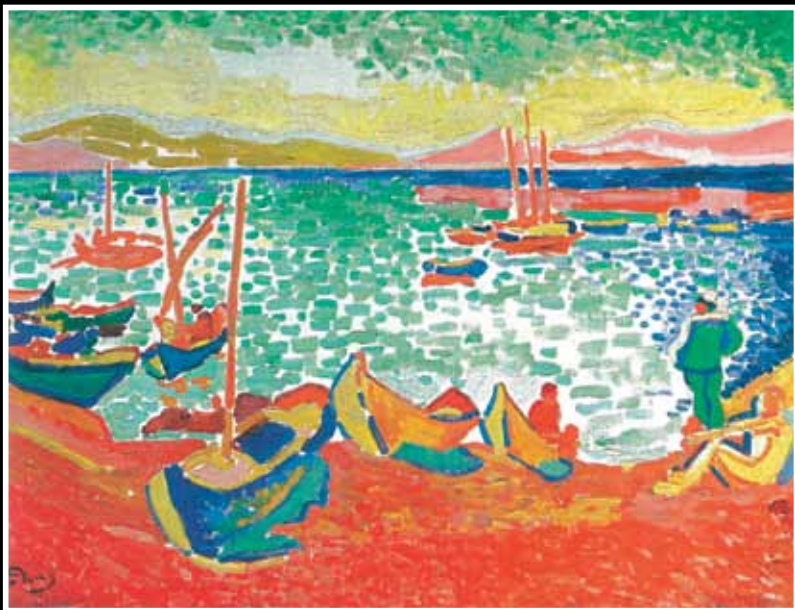
Polices

Minion, Helvetica Neue

Tirage

420 exemplaires

Le mythe de la couleur
**VAN GOGH, PICASSO
KANDINSKY...**
Collection Merzbacher



© 2012 ProLitteris Zürich, André Derain, Bateaux dans le port de Collioure, 1905

Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

29 juin – 25 novembre 2012
Tous les jours de 9 h à 19 h